



Conseil de sécurité
Débat ouvert

Protecting the Protectors: Technology and Peacekeeping

New York, le 18 août 2021

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie l'Inde pour ce débat et les intervenantes et intervenants pour leurs contributions.

Un casque bleu perdu, c'est toujours un de trop. Le Secrétaire général adjoint Lacroix nous l'a rappelé lors du débat ouvert fin mai. Le personnel déployé dans les missions de paix accomplit un travail inestimable, tout en s'exposant aux risques inhérents à ces missions. Le nombre de victimes reste inacceptable. Tous nos efforts pour protéger ceux qui protègent les autres sont nécessaires.

La Suisse salue la publication de la *Stratégie pour la transformation numérique des missions de maintien de la paix*. Nous sommes confiants qu'elle contribuera à une utilisation plus efficace et efficace des technologies et une meilleure mise en œuvre des mandats des missions de paix. Il est donc primordial que le Conseil de sécurité reconnaisse la contribution des technologies pour renforcer le maintien de la paix et prenne en compte les éléments suivants :

1. L'utilisation de technologies peut améliorer la sûreté et la sécurité des casques bleus. Elles contribuent notamment à prévoir et détecter les menaces, améliorent la coordination et l'analyse du renseignement, aident à faire face à la désinformation et rendent les opérations plus performantes. Toutefois, les nouvelles technologies peuvent également être utilisées à des fins néfastes et poser un risque pour les missions de paix. Par exemple, si un mini-drone peut être un vecteur d'engins explosifs improvisés contre les forces onusiennes, il peut également être utilisé pour le sauvetage de personnel. À cet égard, une entreprise suisse a développé le premier drone de recherche et de sauvetage résistant aux collisions dans le but de rechercher des victimes dans des endroits difficiles d'accès. Le Conseil devrait considérer pleinement les bénéfices des nouvelles technologies tout en atténuant leurs risques.
 2. Le principe « *do no harm* » est crucial : les technologies doivent être développées et utilisées dans le plein respect du droit international. Pour bien fonctionner, les nouvelles technologies s'appuient souvent sur une importante collecte de données. Or, ces mêmes données peuvent être utilisées de façon abusive. À cet égard, la Suisse, le CICR et le Bureau de la coordination des affaires
-

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706

Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

humanitaires travaillent dans le cadre de la *Humanitarian Data and Trust Initiative* en vue de garantir une utilisation responsable des technologies, et particulièrement des données, dans le domaine humanitaire. Le développement de principes clairs pour l'utilisation responsable des technologies, tel que prévu par la nouvelle *Stratégie*, est donc essentiel et devrait prendre en compte les expériences faites dans d'autres domaines.

3. Le développement des capacités des casques bleus peut grandement profiter d'une utilisation appropriée des technologies modernes. Il est important de mieux sensibiliser les troupes à l'utilité et l'utilisation des nouvelles technologies afin de permettre leur absorption rapide et efficace sur le terrain. A cette fin, la Suisse contribue notamment aux travaux du Secrétariat en vue de la digitalisation des *Modules de formation de base préalable au déploiement*. Le Conseil devrait reconnaître le rôle d'une formation qui répond aux exigences de l'ère numérique ainsi que l'expertise des Etats membres dans ce domaine.

Monsieur le Président,

L'utilisation de nouvelles technologies est essentielle pour la sûreté et la sécurité du personnel engagé dans les missions onusiennes. Toutefois, celles-ci ne pourront avoir l'effet escompté que lorsque les conditions-cadres de ces missions, telles que le cadre normatif, l'infrastructure, la logistique et la formation, seront assurées. Quand elles sont utilisées à bon escient, les technologies modernes peuvent faire une vraie différence. La Suisse, en tant que candidate au Conseil de sécurité, continuera à s'engager pour l'utilisation responsable des nouvelles technologies et pour renforcer la paix par l'innovation.

Je vous remercie.

Mr. President,

I thank India for this debate and the speakers for their contributions.

"One peacekeeper lost continues to be one too many". Under-Secretary-General Lacroix reminded us of this during the debate at the end of May. Peacekeepers carry out invaluable work, while being exposed to the risks inherent in peace missions. The number of casualties remains unacceptably high. All our efforts to protect those who protect others are necessary.

Switzerland welcomes the launch of the *Strategy for the Digital Transformation of UN Peacekeeping*. We are confident that it will contribute to a more efficient and effective use of technology and a better implementation of peace mission mandates. It is therefore important that the Security Council recognizes the contribution of technology to enhance peacekeeping and considers the following:

1. The use of technology can improve the safety and security of peacekeepers. It can help predict and detect threats, improve intelligence coordination and analysis, help deal with misinformation and make operations more efficient. However, new technologies can also be used for harmful purposes and pose a risk to peace missions. For example, if a mini-drone can be a vector for improvised explosive devices against UN forces, it can also be used for rescue. In this regard, a Swiss company developed the world's first collision-tolerant search-and-rescue drone able to look for victims in places difficult to access. The Council should fully consider the benefits of new technologies while mitigating their risks.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706

Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

2. “Do no harm” is crucial: Technologies must be developed and used in full compliance with international law. New technologies often rely on extensive collection of data to function properly. However, this same data can be misused. In this regard, Switzerland, the ICRC and the Office for the Coordination of Humanitarian Affairs are working through the *Humanitarian Data and Trust Initiative* to ensure the responsible use of technologies and particularly data in the humanitarian field. The development of clear principles for the responsible use of technologies, as envisaged in the new *Strategy*, is therefore essential and should take into account experiences made in other areas.
3. Capacity-building of peacekeepers can greatly benefit from the adequate use of modern technologies. It is important to raise awareness of troops regarding the utility and the use of new technologies in order to allow their quick and efficient uptake in the field. To this end, Switzerland contributes to the Secretariat's work on the digitization of the *Core Pre-deployment Training Modules*. The Council should recognize the role of training that meets the requirements of the digital age as well as the expertise of member states in this area.

Mr. President,

The use of new technologies is essential for the safety and security of peacekeepers. However, these technologies can only have the desired effect when the framework conditions for peace missions, such as the normative framework, infrastructure, logistics and training are ensured. Modern technologies can make a real difference when used properly. As a candidate for the Security Council, Switzerland will continue to be committed to the responsible use of new technologies and to further promote peace through innovation.

I thank you.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny